

Un développement durable du Sport dans le Rhin Supérieur

Commission Culture - Jeunesse - Education - Sport

Séance plénière du 07.12.2020

Le Conseil Rhénan soutient l'initiative de la Conférence du Rhin Supérieur à ce sujet. Son but consiste à faire d'abord un état des lieux des infrastructures sportives déjà existantes dans l'espace du Rhin Supérieur et d'en créer, à l'avenir, de nouvelles de manière transfrontalière. Celles-ci pourront être mises à la disposition de communes et d'associations sportives pour une utilisation commune et transfrontalière. En outre, les infrastructures déjà existantes pourraient être utilisées pour la phase de préparation des Jeux Olympiques en 2024.

Texte intégral de la résolution

- [Résolution | Un développement durable du Sport dans le Rhin Supérieur \(12/20\) \(533.0 Ko\)](#)

Prises de position sur cette résolution

- [Prise de position | Gouvernement du Bade-Wurtemberg \(12/2020\) \(295.8 Ko\)](#)
- [Prise de position | Réponse écrite de la Commission européenne à l'Eurodéputée Christiane SCHNEIDER \(12/2020\) \(182.7 Ko\)](#)
- [Prise de position | Collectivité européenne d'Alsace \(12/2020\) \(241.9 Ko\)](#)
- [Prise de position | Parlement européen - Daniel Caspary \(12/2020\) \(171.5 Ko\)](#)
- [Prise de position | Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest \(12/2020\) \(135.8 Ko\)](#)
- [Prise de position | Région Grand Est \(12/2020\) \(428.6 Ko\)](#)
- [Prise de position | Gouvernement de la Rhénanie-Palatinat \(12/2020\) \(126.0 Ko\)](#)